



## Non paiement de la Prestation compensatoire

Par **viviane57**, le **18/12/2013** à **01:34**

bonjour

mon ex mari refuse obstinément à me payer la prestation compensatoire à laquelle il a été condamné à me payer et ce malgré les sommations et intervention d'un huissier et plainte à la gendarmerie

je suis sans grandes ressources et croule sous les dettes qui s'accumulent de mois en mois je suis propriétaire au même titre que mon ex mari et nous avons mis notre propriété en vente depuis six mois et mon ex mari ne veut me payer la prestation compensatoire que lorsque notre maison sera vendue alors que le jugement spécifie qu'il doit me régler ma prestation compensatoire en un capital et exigible depuis le mois d'avril

quels sont mes recours

comment puis je l'obliger à me payer cette prestation qui me permettrait de pouvoir vivre décemment dans l'attente du partage, je n'ai qu'une indemnité de 650€ par mois un loyer à payer alors que mon ex mari habite dans la maison et ne paye pas de loyer

Par **dursen**, le **05/01/2014** à **21:55**

Je suis en divorce ,je suis propriétaire avec mon mari d une maison paye,mon mari me donne 503€de pension,la mon avocat lui demande la compensatrice de 50 000€ mon mari et contremaitre et est partie avec une infirmière libéra le que va t il se passer pour moi car j ai du mal et je ne suis pas en bonne santé certificat de mon docteur merci de me repondre

Par **Visiteur**, le **07/01/2014** à **13:44**

Viviane57 "comment puis je l'obliger à me payer cette prestation " seule la justice peut l'obliger... ou un couteau bien aiguisé ...? ;-)

Par **Visiteur**, le **07/01/2014** à **13:45**

dursen..." mon avocat lui demande la compensatrice de 50 000€"... votre avocat ? c'est un juge qui décide de celà... je suppose qu'un jugement a été rendu ?